

LA ZAN: NOMENCLATURE 2023

DÉCRYPTAGE, PRÉCISIONS ET TRADUCTION OPÉRATIONNELLE

DURÉE: 7h

PUBLIC:

- Promoteurs immobiliers
- Professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement en bureau d'études, collectivités ou services de l'État
- Techniciens de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire.

PREREQUIS : connaître les bases juridiques et techniques des documents d'urbanisme

FORMAT: Distanciel / Présentiel

APPROCHE PEDAGOGIQUE

- Diffusion et partage de connaissances basés sur un support de formation
- Exposé et échanges interactifs avec les participants
- Retour d'expériences et échanges sur mises en application concrètes

MODALITES DE SUIVI DE L'EXECUTION ET DE L'EVALUATION DES RESULTATS DE LA FORMATION

- Emargement distanciel
- Questions orales ou écrites (QCM, Quiz...)
- Mises en situation
- Questionnaires d'évaluation de la formation (à froid et à chaud)

TARIF: 470 €

OBJECTIFS

- Comprendre les décrets 2023
- Actualiser ses méthodes d'aménagement et de construction pour répondre aux actuels et prochains impératifs réglementaires
- Cerner les points de vigilance afin d'élaborer de nouvelles méthodes de travail de la fabrique urbaine
- Savoir se positionner par rapport à des collectivités territoriales pour être retenu

CONTENU DE LA FORMATION

- 1. Les règles issues de la Loi « climat et résilience » et ses décrets d'application
 - Comprendre le principe de ZAN
 - Les grandes échéances : 2028, 2031, 2050
 - Définition et décompte de l'artificialisation des sols
 - Nature et calcul des compensations
 - Les éclaircissements des décrets du 27 novembre 2023
- 2. Les effets des dispositions ZAN sur la disponibilité foncière : points de vigilance
- La production de foncier constructible dans les documents d'urbanisme : stop ou encore ?
- Un regain d'intérêt pour les friches?
- Une incitation à plus à plus de densité pour les constructions ?
- Les attentes des communes et intercommunalités en matière de projets immobiliers

ESPI - SIEGE: 23, rue de Cronstadt 75015 Paris www.groupe-espi.fr